



## PÔLE D'OBSERVATION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES A LA VIE PUBLIQUE

Note conceptuelle

Un projet de Genre en Action,  
Avec le Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG)

Septembre 2014 – Août 2017



**ROEG** Réseau des Observatoires  
de l'Égalité de Genre

[www.observatoiresdugendre.com](http://www.observatoiresdugendre.com)

# Présentation de Genre en Action

Genre en Action est un réseau international francophone dédié aux enjeux de genre et de développement créé en 2003 et qui rassemble 4000 membres (personnes physiques et morales) dans plus de 50 pays, principalement francophones. La mission de Genre en Action est de mettre en réseau, d'informer et de renforcer les capacités des acteurs et actrices francophones du développement dans le but d'améliorer et d'accroître l'intégration d'une approche genre dans leurs initiatives.

L'association Genre en Action a été créée en 2009 par des membres actifs du réseau Genre en Action, L'association œuvre pour une meilleure connaissance et une prise en compte effective de l'approche de genre dans le développement. Sa mission est d'accroître les capacités des acteurs et actrices francophones du développement afin de renforcer l'intégration de l'approche de genre dans leurs initiatives et de les accompagner dans la promotion de l'égalité de genre des femmes et hommes. Pour ce faire, elle établit des liens solides et durables entre les différentes familles en jeu : organisations de promotion des droits des femmes, ONG, expert-e-s, bailleurs, organisations internationales, agences de développement.

Genre en Action poursuit cinq objectifs principaux :

1. Susciter une dynamique d'observatoires des inégalités en francophonie ;
2. Renforcer les connaissances et les compétences des acteurs et actrices en genre ;
3. Fournir aux organisations gouvernementales et non gouvernementales un espace d'échanges et de débats, afin d'appuyer des actions de plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes ;
4. Augmenter significativement la participation et les perspectives francophones dans les processus et événements internationaux sur le développement et le genre ;
5. Améliorer la prise en compte du genre dans la politique de coopération et d'aide au développement dans tous les secteurs de la politique nationale française.

Actuellement, ses principaux projets sont :

- Développement d'une communauté de pratique francophone sur « genre et développement » avec les membres du réseau francophone Genre en Action
- Base de données thématiques en ligne Observ'action ([www.observation.org](http://www.observation.org))
- Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG) dans les pays francophones.
- Recherche-action et renforcement des capacités dans le domaine des violences de genre en milieu scolaire et de l'impact des politiques macroéconomiques sur l'égalité de genre.

Le site internet [www.genreenaction.net](http://www.genreenaction.net) est la principal outil de communication du projet.

# Présentation du Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG)

Globalement, il existe encore peu de données générées par des organismes fiables et indépendants sur les inégalités de genre ainsi que le rappelle le rapport des OMD 2014. Quand ces données existent, la société civile n'a pas les mécanismes de pression suffisants pour s'en servir afin d'influencer les politiques publiques. Cette situation est particulièrement avérée dans les pays francophones où la société civile rencontre d'énormes difficultés à insuffler et mesurer le respect des conventions internationales sur le genre. Les observatoires indépendants notamment sont en déficit de compétences techniques et de leviers politiques qui leur permettraient de jouer pleinement leur rôle.

Pour contribuer à l'amélioration de cette situation, l'Association Genre en Action a lancé le projet de Réseau des Observatoires de l'Égalité (ROEG) en 2011. La phase I de ce projet (2011-2015) est co-financée par l'Agence Française de Développement dans le cadre du soutien à la structuration du milieu associatif. D'autres partenaires financiers ont soutenu le projet, notamment Bridge (UK), le CIT/ILO de Turin, et ONUfemmes.

Ce projet a pour ambition de constituer un réseau dynamique des observatoires de l'égalité de genre dans les pays francophones afin de renforcer les dispositifs de mesure et d'alerte sur l'égalité de genre. Il vise à renforcer le rôle des observatoires dans la planification, la mise en oeuvre et le suivi des politiques publiques et de l'agenda post-2015. Dans une démarche de recherche-action favorisant le dialogue sud-sud, le projet souhaite renforcer les outils et les compétences des organisations de la société civile impliquées dans l'observation, l'analyse et la diffusion des informations sur les inégalités de genre dans le but qu'elles influencent les politiques publiques et soient des leviers de la redevabilité des gouvernements envers leurs engagements nationaux et internationaux. Pour ce faire, le projet ROEG mobilise les compétences et les outils d'observatoires existants ou en construction pour une démarche originale et inédite de renforcement d'un réseau de la société civile, en lien avec des institutions concernées (gouvernements, acteurs de la décentralisation, centres de recherche, agences de financement etc.).

Les tranches 1 et 2 du ROEG, de mai 2011 – juillet 2014, ont permis :

- L'identification et la mobilisation de 25 observatoires dont 14 sont impliqués dans le projet
- La mise en place d'une démarche de co-construction pérenne et participative du réseau
- L'ouverture d'un centre de ressources virtuel (<http://www.observatoiresdugendre.com>)
- Une étude comparative des observatoires.
- La production de fiches techniques et d'un vadémécum sur la mise en place des observatoires
- Deux formations et des discussions en ligne
- Plaidoyer en faveur des observatoires de l'égalité de genre

La Tranche 3 de la phase 1 (juillet 2014 à mai 2015) vise l'extension et le renforcement des observatoires, le développement d'outils et d'indicateurs et l'intensification du plaidoyer :

- Définitions de cadres d'indicateurs et création de bases de données, fiches pays
- Mise en oeuvre de plaidoyer autour de l'Agenda post-2015
- Elaboration de nouveaux modules de formation
- Elargissement de la bibliothèque virtuelle (études de cas, outils ...) pour les observatoires
- Développement de discussions thématiques en ligne

En parallèle, les partenaires du ROEG ont choisi de créer deux pôles spécifiques (2014 – 2017):

- Betou Askwani, pôle de l'observation citoyenne de l'égalité de genre au Sénégal
- Un pôle thématique multi-pays de l'observation de la participation des femmes dans la vie publique, objet de cette note conceptuelle.

# Observatoires membres du projet ROEG

1. Action pour la Promotion et le Développement de la Femme – Togo
2. ADEP, Burkina Faso
3. Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD) – Sénégal
4. Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le Développement (AFTURD) - Tunisie
5. Centre d'information et d'observation des Femmes marocaines – Maroc
6. Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre, et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs – République Démocratique du Congo
7. Gender Lenses, Cameroun
8. Genre, parité et leadership féminin – Côte d'Ivoire
9. Leadafricaines – Côte d'Ivoire
10. Observatoire de l'éducation - Burkina Faso
11. Observatoire de l'intégration de la dimension genre et de l'emploi – Burundi
12. Observatoire des relations de Genre – Sénégal
13. Observatoire du genre en Afrique Centrale – Tchad
14. Observatoire du genre et de l'inclusion sociale – Cameroun
15. Observatoire genre et développement Saint Louis – Sénégal
16. Observatoire genre et gouvernance démocratique – Maroc
17. Observatoire marocain des violences faites aux femmes – Maroc
18. Observatoire National de la Parité (ONP) – Sénégal
19. Observatoire régional du genre de la région de Matam – Sénégal
20. Observatoire Simiralenta – Madagascar
21. Plateforme pour la Participation des Femmes dans les Instances de prises de décisions au Bénin (PFID) – Bénin
22. Réseau national de Soutien à la Participation Politique des femmes au Cameroun / Network for More Women in Politics (NMWP)- Cameroun
23. Réseau rhônalpin genre et développement – France
24. Rezo Famn Kapab Dayiti – Haïti
25. WILDAF (Sénégal)

# Présentation du projet de Pôle de l'Observation de la participation des femmes à la vie publique

## 1. Contexte du projet

La participation active, la représentation et la représentativité des femmes dans la vie publique et les sphères décisionnelles sont trois dimensions de la gouvernance qui constituent encore aujourd'hui un enjeu central pour atteindre l'égalité des femmes et des hommes dans la gouvernance et accélérer la réalisation des droits fondamentaux des femmes. Ces trois dimensions devraient pouvoir se déployer au sein de différents espaces de socialisation et d'exercice du pouvoir (ici pensé comme capacité à agir mais aussi à influencer un territoire et une société aux niveaux villageois, national et transnational), c'est à dire dans les associations, syndicats, assemblées et processus politiques partisans et notamment électifs mais aussi mobilisations et contestations collectives (non/religieuse) principalement.

Elles doivent aussi pouvoir se libérer d'entraves multiples et complexes qui limitent voire empêchent leur engagement. Une approche par l'intersectionnalité révèle en effet que la volonté et la capacité des femmes à s'engager sont influencées non seulement par leur sexe mais aussi par leur appartenance religieuse, et/ou dite « raciale », dite « ethnique », et/ou de leur classe sociale. Pour certaines, le handicap, la relégation à des espaces délaissés - autant dans les marges urbaines que dans les régions rurales peu équipées et mal reliées aux capitales - constituent d'autres barrages qui se renforcent. Au *gender gap* qui marque généralement l'ensemble de l'espace où s'exerce la vie publique, il faut rajouter le *gender gap* intergénérationnel que connaît la société civile, le monde syndical et politique. Enfin, les femmes vivant dans des pays/régions en situation de conflit ou de post-conflit ont de plus grandes difficultés pour exercer leurs engagements. Elles savent aussi développer des actions et des stratégies qui leur permettent d'être actrices de la paix et de la reconstruction de leurs communautés et nations.

Les femmes sont certainement plus représentées dans les associations que dans les syndicats et partis politiques. Là, leur action et leurs organisations pallient le retrait de l'État providence dans les champs d'intervention relevant de l'accès aux besoins élémentaires (eau, alimentation, éducation, santé, etc.). Cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient suffisamment soutenues ou qu'elles aient en main toutes les ressources (éducationnelles, matérielles, politiques, etc.) dont elles ont besoin pour maintenir et pérenniser leurs projets dans leurs communautés. Dans les associations mixtes de la société civile mixte, malgré leur forte présence, elles sont sous-représentées aux postes électifs supérieurs (conseil d'administration, présidence) où les hommes dominent encore.

La sous-syndicalisation historique, à mettre en relation avec la discrimination sexuée au travail et la sous-représentation politique des femmes dans la société, a progressivement évolué au vingtième siècle, vers une plus grande présence des femmes encartées dans les syndicats, notamment pendant les luttes indépendantistes et en situation post-coloniale. En revanche trois limites sont à observer actuellement. Premièrement, il s'agit de l'inégalité de la présence des femmes selon leur taux d'activité professionnelle, les professions et les pays, avec de grands écarts entre communautés rurale et urbaine, entre groupes culturels et/ dits « raciaux » ou « ethnique » (etc.). Deuxièmement, si l'encartement des femmes rejoint généralement celui des hommes, leur place dans les instances dirigeantes et décisionnelles reste marginale en dépit des lois paritaires et d'une volonté pourtant de plus en plus exprimée au cœur des centrales syndicales, de promouvoir la représentation des femmes à ces niveaux. Troisièmement aujourd'hui, le renouvellement générationnel de l'affiliation et de l'implication syndicale peine à se réaliser. Les jeunes filles et les jeunes femmes travailleuses semblent délaissé ces espaces d'implication à cause d'une éducation et conscientisation politique insuffisantes d'un côté, et, d'un autre côté, à cause des difficultés

économiques et des contraintes qui pèsent au sein des ménages où la distribution des tâches domestiques et de la prise de décisions reste inégalitaire.

La féminisation des assemblées politiques a été possible par la mise en place d'un long processus international, même s'il s'avère être inégalement répliqué/appliqué aux échelles nationales de l'espace francophone et africain. La communauté internationale s'est emparée de ce défi et tente de faire progresser la situation en adoptant des instruments internationaux favorisant un meilleur accès des femmes aux processus décisionnels et au leadership. Ainsi, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) comporte des engagements relatifs à la vie politique et publique (article 7) et à leur représentation (article 8). En 1990, la résolution 1990/15 du Conseil économique et social des Nations Unies avait appelé les gouvernements, les partis politiques, les organisations professionnelles et les groupes représentatifs à adopter une représentation minimale de 30% dans leurs instances dirigeantes, et à atteindre éventuellement la parité. En 1995, le programme d'action de Beijing réitère cette résolution et appelle au « renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leur accès au pouvoir ». Cet enjeu de la participation des femmes à la vie politique fait aussi l'objet de résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2003 (A/RES/58/142) et de 2011 (A/RES/66/130).

Au niveau de l'espace africain, zone d'intervention principale du présent projet, des avancées phares sont à noter dans l'espace de participation politique, comme la nomination en 2014 de Catherine Samba Panza à la tête de l'état Centrafricain ou encore celle d'Aminata Touré au poste de Premier Ministre du Sénégal. Il faut citer aussi l'assemblée parlementaire rwandaise qui comptait, en 2012, le plus haut pourcentage de femmes au monde (supérieur à 50 %) et l'assemblée nationale camerounaise intégrant actuellement plus de 31 % de femmes suite à la mise en place de la loi des quotas. Dans de nombreux pays d'Afrique francophone, des lois nationales ont été votées pour garantir la parité dans les élections. Au Sénégal par exemple la société civile sensible à l'approche genre s'est organisée en Plateforme de veille des femmes pour des élections apaisées au Sénégal<sup>1</sup> et veille au respect de ces lois dans le processus électoral et lors des votes (élections présidentielle en 2012 et locales en juin 2014). Pour autant de nombreux écarts sont encore visibles en terme d'application des lois comme en témoigne par exemple la liste exclusivement masculine constituée dans la ville de Touba, haut-lieu de la confrérie mouride dans ce même pays.

Au final, la mise en place de quotas sexués et des lois paritaires a-t-elle vraiment favorisé une plus grande présence, action et influence des femmes dans les processus décisionnels, remis en cause le caractère andocentré des mécanismes politiques et la légitimité de leur revendication et de leur présence dans la vie politique ? Certes la plus grande présence des femmes dans les assemblées parlementaires allant parfois désormais au-delà de 30 % (Cameroun, Rwanda, etc.) est désormais observable, et l'introduction des lois paritaires a constitué une rupture symbolique historique dans les représentations collectives et les pratiques du politique et du pouvoir. C'est d'ailleurs même parfois l'utilisation de caractères prêtés à/supposés de la féminité comme ressources politiques qui a permis aux femmes dans certains contextes notamment conflictuels, de reconsidérer la place et le rôle de l'action des femmes dans les sphères politiques.

Pour autant au niveau mondial, dans les parlements, seulement 20,9% des parlementaires nationaux étaient des femmes en juillet 2013. Seulement 8 chefs d'états et 13 chefs d'États étaient des femmes en juin 2013. En Janvier 2012, 17% seulement des ministres de gouvernements étaient des femmes.<sup>2</sup> En Afrique, dans les communautés rurales, les femmes accèdent rarement au poste de Maire, et toute échelles électives confondues, les têtes de liste de partis aux élections sont encore trop peu souvent des femmes. Plus généralement la représentativité des femmes et des hommes reste fortement inégalitaire. Au Cameroun, malgré les progrès, les résultats des différentes élections de 2013 (sénatoriales, législatives et

---

<sup>1</sup> Composée de 60 organisations féministes de la société civile sénégalaise et panafricaine et coordonnée par Femmes Africa Solidarité.

<sup>2</sup> <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>

municipales) montrent la sous-représentation des femmes dans les sphères électives : 56 femmes (soit 31,11%) députées sur 180 sièges à l'Assemblée nationale, 20 sénatrices (soit 20%) sur 100 sièges à la Chambre haute et une vingtaine de maires environ sur 360 mairies à travers le territoire national<sup>3</sup>.

Ainsi donc, le lien de cause à effet entre féminisation descriptive (en nombre) et féminisation substantive (intérêts des femmes réellement considérés)<sup>4</sup> du champ politique, entre présence et réelle influence des femmes dans ce dernier, n'est pas si évident. L'effet de ces lois selon les niveaux électifs (conseil municipal, assemblée nationale ...) reste inégal, les lois paritaires entraînant souvent avec elle des stratégies de contournement masculines, une recomposition par migration de l'espace électif et décisionnel et des réseaux de cooptation à leur avantage, et donc le maintien de leur capacité à défendre/conservé le pouvoir. L'accès au pouvoir par les femmes élues/nommées reste donc fortement inégalitaire selon l'échelle d'exercice de ce dernier (municipalité, conseil départemental, parlement, assemblée nationale, ministère, présidence) mais aussi selon la capacité/puissance des femmes élues à défendre l'intérêt de l'égalité, à s'organiser en collectif au niveau national et international (groupe de femmes parlementaires, associations de maires, etc.) à créer des liens stratégiques efficaces avec les représentant-e-s des institutions, des médias, de la société civile et des juristes/avocat-e-s et à associer plus généralement les hommes à leurs luttes. Il est en outre admis aujourd'hui que le souci paritaire relève aussi souvent de stratégies de séduction de l'électorat, des organisations et des bailleurs internationaux, constat qui pousse la société civile à aller au-delà de l'approche paritaire, pour favoriser une plus grande et plus influence participation des femmes à la vie publique à tous les niveaux cités précédemment.

Enfin, la participation citoyenne et politique des femmes trouve d'autres terrains d'engagement et d'action, pas toujours officiels et formels et donc visibles mais qui témoignent pourtant de l'engagement des femmes dans la vie publique. Les collectifs et mouvements contestataires relèvent parfois d'actions individuelles circonstancielles, « spontanées » et de luttes temporaires (vie chère, disparitions politiques, viols en tant de guerre, rapt de jeunes filles comme au Nigeria en mai 2014) ou, d'autres fois, sont de véritables mouvements de femmes organisés et ancrés, comme l'ont montré les révoltes en Tunisie et en Egypte. Ces collectifs et mouvements n'ont pas été sans incidence dans les pays de l'Afrique subsaharienne francophone, et sont autant de formes de contribution à la vie publique qui témoignent de la volonté et de la capacité des femmes à prendre la parole et à s'imposer dans l'espace public sans être toujours suffisamment outillées pour influencer l'action publique à plus long terme.

Face à ce constat, il reste fort à faire pour que progresse l'égalité de genre dans la gouvernance, à tous les niveaux des prises de décisions.

## 2. Justification du projet

Depuis quelques années, en réponse à cette situation, des initiatives sont en place pour promouvoir la participation des femmes dans la vie publique. Par exemple, le Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA)<sup>5</sup> fait partie intégrante de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique). Il représente les Elues Locales d'Afrique au sein de la Commission Femmes de l'Organisation Mondiale des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Le projet BRIDGE (Bâtir des Ressources en démocratie, gouvernance et élections)<sup>6</sup> organise des ateliers sur le thème « genre et élections » dans différents pays d'Afrique de l'Ouest. Des réseaux de la société civile, sont aussi actifs, comme le projet Iknow Politics

---

<sup>3</sup> [www.morewomeninpolitics.net](http://www.morewomeninpolitics.net)

<sup>4</sup> Childs S., « The complicated relationship between sex, gender and the substantive representation of women », *European Journal of Women Studies*, 13 (1), 2006.

<sup>5</sup> Ce réseau a été créé à l'issue du Premier Forum des Femmes Elues Locales d'Afrique, qui s'est tenu à Tanger (Maroc) du 08 au 11 Mars 2011. <http://www.afriquelocale.org/fr/component/minisite/minisite-8/Le-Ra-seau-des-Femmes-Elues-Locales-d-Afrique>

<sup>6</sup> <http://www.goreeinstitut.org/index.php/fr/programmes/democratisation-elections-et-processus-politiques/48-ace-et-bridge-batir-des-ressources-et-democratie-gouvernance-et-elections-de-centre-regionaux-de-ressources-electoraux-pour-l-afrique-de-l-ouest>

(Réseau International de Connaissances sur les Femmes en Politique)<sup>7</sup>, un réseau interactif de femmes politiques qui partagent leurs expériences et collaborent sur des questions d'intérêt commun.

On constate aussi l'émergence d'observatoires de l'égalité de genre dans l'espace francophone - dont la vocation est de collecter, produire, analyser les données relatives à l'égalité de genre dans le but d'assurer une veille et un plaidoyer constant fondé sur des informations récentes et fiables, et d'influencer véritablement les décideurs. Dans le domaine spécifique de l'observation de la participation, de la représentation et de la représentativité des femmes dans la vie publique et les sphères décisionnelles, ces structures issues de la société civile ont un rôle à jouer, aux côtés des acteurs de la gouvernance internationale et nationale.

Cependant, malgré ces initiatives, les données relatives à l'égalité de genre en général, et à la participation et la représentation des femmes dans la vie publique et les sphères décisionnelles en particulier, restent en effet disparates et inégales selon les régions, les pays et les périodes, et sont peu souvent actualisées. En particulier, des lacunes sont à combler dans la production et la diffusion d'informations inédites, indépendantes et fiables allant au delà d'un simple comptage sexué (la « parité » étant prise au sens numérique et restrictif du terme) des élu-e-s. Les associations qui travaillent pour l'égalité de genre manquent de données sur lesquelles appuyer leurs actions de plaidoyer et d'accompagnement des femmes, des données qui permettraient de suivre les évolutions en termes quantitatifs mais, surtout, d'analyser les mécanismes qui bloquent l'égalité réelle entre élu-e-s, et freinent la transformation des processus de gouvernance basés sur le modèle patriarcal.

C'est pour répondre à cet enjeu que Genre en Action mène depuis 2011 le projet de Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG) dans le but de renforcer la collecte, l'analyse et l'utilisation de données. Lors d'un atelier régional organisé à Dakar en avril 2014, les membres des observatoires ont partagé des constats sévères sur la gouvernance et le genre et ont exprimé leur souhait de travailler et agir ensemble sur les questions de parité, de représentation et de représentativité des femmes dans la vie publique. Ils et elles ont estimé que s'engager sur dans cet axe de travail contribuera à la mise en œuvre des textes et conventions existant sur la gouvernance et le genre (CEDAW, Plateforme de Beijing, Protocole de Maputo etc.) mais, aussi, à mise en œuvre de l'agenda post-2015, notamment l'Objectif 5 sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes<sup>8</sup>.

Collectivement, des membres du ROEG ont élaboré le projet de Pôle d'Observation de la Participation des Femmes à la Vie Publique. Globalement, son but est d'accompagner les observatoires du genre à mieux s'outiller et s'allier pour construire ensemble et à leurs niveaux respectifs, une meilleure connaissance et un plaidoyer plus efficace favorisant une meilleure représentation et participation des femmes à la vie publique dans l'espace francophone. A termes, le but de ce projet est de contribuer à l'atteinte d'une intégration pérenne du genre dans les politiques publiques et les initiatives de développement. Ce projet vise à renforcer la société civile dans son rôle de veille sur la participation, la représentation et la représentativité des femmes dans la gouvernance des affaires publiques et de contrôle et d'interpellation des décideurs et des gouvernants vis-à-vis de leurs engagements sur la parité, la représentation et la représentativité des femmes dans la vie publique. Pour y parvenir, trois axes d'action sont essentiels. Premièrement, les associations de femmes et les femmes « leaders » ont besoin d'être outillées pour faire entendre leurs voix et leurs voies dans l'espace public, aux niveaux local et national. Elles doivent aussi s'allier et travailler en réseau, notamment s'agissant de la production et de la diffusion de données et analyses. Troisièmement, des mécanismes doivent leur permettent d'assurer ensemble, à chaque niveau, une « garde » collective permettant de produire des plaidoyer s'appuyant sur les données produites afin

---

<sup>7</sup> <http://iknowpolitics.org/en>

<sup>8</sup> Les buts de l'objectif 5: mettre fin à toutes les formes de discriminations, supprimer toutes les formes de violence à l'égard de toutes les femmes et filles ; éliminer toutes les pratiques dangereuses tels que les mariages précoces et forcés des enfants et la mutilation des parties génitales ; reconnaître et évaluer les soins gratuits et les travaux domestiques ; prendre des mesures pour assurer la participation effective et significative des femmes et l'égalité des chances ; assurer l'accès universel à la santé sexuelle et génésique et les droits reproductifs comme convenu, conformément au Programme d'action du ICPD et de Beijing et aux comptes rendus de leurs conférences d'examen ; et des moyens spécifiques pour mettre en œuvre l'égalité de genre et des droits des femmes, y compris la législation, l'accès aux finances, aux ressources productives etc.

<sup>8</sup> Y compris dans le contexte d'éradication de la pauvreté, de la lutte contre les inégalités, de la santé, de l'éducation, du travail décent et des institutions compétentes.



d'exiger la redevabilité des États vis-à-vis de leurs engagements sur les questions de genre dans la gouvernance.

### 3. Objectifs, résultats attendus et activités prévues

Ce projet s'inscrit dans le projet global de Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre mené par l'Association Genre en Action depuis 2011.

Le projet concernera les 10 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, Madagascar, Sénégal, Togo, RDC. Ces pays sont ceux où sont localisés les observatoires membres du projet ROEG qui ont manifesté le besoin d'un pôle thématique sur la participation des femmes dans la vie publique. Le projet a trois objectifs qui seront atteints à travers les activités détaillées ci-dessous. Le projet se déroulera idéalement sur trois ans, à partir de septembre 2014.

#### 3.1. L'objectif global du projet est de contribuer à une meilleure représentation et participation des femmes à la vie publique dans le monde francophone et plus particulièrement africain à travers la mise en œuvre d'un pôle multi-pays pour l'observation de l'égalité de genre dans la vie publique.

#### 3.2. Objectif spécifique 1

Le premier objectif spécifique est d'assurer **l'accès à un outil pérenne et participatif d'observation de la participation des femmes à la vie publique** aux associations et partenaires du développement

Les résultats attendus pour cet objectif sont :

- Résultat 1 : Un pôle thématique de l'observation de la participation des femmes dans la vie publique est établi et animé collégialement dans un espace francophone rassemblant 14 pays.
- Résultat 2 : Un espace virtuel d'échanges et d'information sur la participation des femmes dans la vie publique est à la disposition des membres et des acteurs et actrices francophones

Activités prévues :

Résultat 1 : La création du pôle se fera au travers d'une **discussion en ligne** entre l'ensemble des observatoires. Cette discussion abordera tant les enjeux de la mise en place d'observatoire du genre dans la vie publique que les indicateurs prioritaires nécessaire au suivi. Cet état des lieux informera les activités développées dans la suite du projet (formation en ligne par exemple). Pendant cette interaction virtuelle qui durera trois semaines, les 14 observatoires élaboreront collectivement un cadre de collaboration, un schéma d'animation, un plan d'action pour 1 an et une stratégie de pérennisation.

Le lancement officiel du pôle se fera au cours **d'un atelier** impliquant différentes familles d'acteurs concernées par l'observation des inégalités de genre dans la vie publique.

L'animation du pôle se fera selon une formule innovante : l'animation sera tournante et fondée sur le principe d'une équipe composée des membres représentant deux observatoires (1 ou 2 personnes par observatoire). Cette animation collégiale permettra une meilleure (re)connaissance entre partenaires, et une formation par les pairs entre personnes plus et moins expérimenté-e-s. Ce schéma d'animation débutera en année 1 et sera évalué avant le passage à l'année 2.

Résultat 2 : Le site internet du projet<sup>9</sup> sera adapté afin de fournir aux observatoires partenaires un **espace de travail interactif** - échanges de pratiques, d'outils, de données etc. Les données générées seront

---

<sup>9</sup> <http://www.observatoiresdugendre.com/>

partagées avec le « public » à travers le site Observ'actions<sup>10</sup>, qui est la **base de données** de références de Genre en Action.

Des partenariats avec des médias locaux, régionaux ou nationaux déjà en place dans le cadre du projet ROEG seront approfondis et d'autres seront mis en place dans le but d'augmenter le volume et la pertinence des informations à disposition sur les outils de communication du projet.

Les activités relatives à l'objectif spécifique 1 se dérouleront en année 1 du projet.

### 3.3. Objectif spécifique 2

Le deuxième objectif spécifique vise le **renforcement des capacités techniques des observatoires en termes de collecte, de production et d'analyse de données sur la participation des femmes à la vie publique.**

Les résultats attendus pour cet objectif sont :

- Résultat 3 : Deux modules de formations en ligne sont élaborés collégialement, testés et mis en œuvre au bénéfice des 14 observatoires et des partenaires du projet
- Résultat 4 : Des outils de collecte et d'analyse de données sont développés collectivement par les partenaires et appliqués dans les différents pays, au niveau local, régional et/ou national

Activités prévues :

**Résultat 3 : Deux modules de formation en ligne** concernant la participation des femmes dans la vie publique dans les postes électifs et dans les sphères décisionnelles du secteur public et l'observation de cette question, seront conduites.

- Une formation sur l'utilisation des méthodologies de la recherche féministe dans la veille, la collecte de données existantes mais aussi et surtout la production, le traitement et l'analyse de données inédites et alternatives. Cette formation sera élaborée collectivement et mise en œuvre pendant la première année du projet.
- Une formation-action thématique sur « L'observation de la participation des femmes à la vie publique ». Le contenu s'appuiera sur la discussion en ligne développée dans les premiers mois du projet (cf. Objectif 1). Elle comprendra deux volets l'un théorique (de 3 semaines) sur les conventions, droits internationaux, lois nationales etc., l'autre davantage dirigée vers l'action (de 6 à 8 semaines) axée sur la mise en pratique des apprentissages théoriques (recherche et vérification des textes et des données, d'indicateurs manquants ou à définir, etc.) puis sur un échange d'expériences et comparatif inter-pays. Cette formation sera élaborée collectivement et mise en œuvre pendant la seconde année du projet.

Ces deux formations seront fondées sur l'apprentissage théorique et l'échange en ligne et sur l'action formative sur le terrain à partir du principe d'apprentissage par les pairs. Elles seront élaborées par des formatrices expérimentées, choisies parmi les personnels les plus expérimentés des observatoires. Les personnels des observatoires les plus avancés formeront les personnels moins compétents de leurs observatoires, d'autres observatoires du ROEG et publics comme les médias. Cette approche permettra aussi de travailler sur la dimension intergénérationnelle et de former des activistes « jeunes » pour prendre la relève des actions. L'engagement des observatoires dans le partage systématique de leurs expériences et pratiques, la mutualisation de leurs travaux, méthodes et outils de travail sera un facteur essentiel du renforcement des compétences des observatoires (cf. aussi objectif 3).

Les formations favoriseront une approche multi-scalaire de l'observation de cette thématique (communales, régionale, nationale) et une approche par la complexité qui intégrera les singularités voire

---

<sup>10</sup> <http://www.observaction.org/>

les problématiques propres à certains public et contextes. En conséquence, elles aborderont les méthodologies à appliquer selon, par exemple, les générations en développant la formation dans le sens d'une meilleure participation des femmes jeunes, ou selon que l'action se situe en milieu urbain ou en zone rurale (où la participation des femmes à la vie politique ne se pose pas de la même façon qu'en zone urbaine).

Les modules, d'une durée de 6 à 8 semaines, se dérouleront possiblement sur la plateforme pédagogique Moodle de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Les modules seront ouverts à des associations et partenaires non-membres du projet.

Les observatoires seront indemnisés pour le temps passé à l'élaboration et la mise en œuvre des modules, ce qui contribuera à leur stabilité économique et au développement de leurs activités.

Résultat 4 : La principale activité concernera la conception **d'un tableau de bord et d'indicateurs de l'observation de la participation des femmes à la vie publique et aux sphères décisionnelles aux niveaux local, régional et national**. Elaborés conjointement, ces outils seront particulièrement utiles pour les associations, les jeunes et les militant-e-s potentiel-le-s (formation de la relève). Ils seront valorisés et mis à disposition des membres du ROEG et de l'ensemble de la communauté des acteurs francophones du genre, sur le site web du ROEG. Ils s'appuieront sur les échanges d'expériences entre les membres dans la discussion en ligne préliminaire (A1), les e-formation et sur les documents échangés par les partenaires (bibliothèque virtuelle sur la participation des femmes à la vie politique, cf. objectif 3). Un **espace de travail collectif** pour la création de cet outil sera ouvert et animé pendant les phases 1 et 2 du projet. Ceci permettra de faciliter les discussions par pays (en lien par exemple avec les processus électoraux en cours dans les pays) mais aussi entre les pays. Ces discussions pourront être ouvertes à des partenaires non-membres du projet. La finalisation et la mise en ligne d'un tableau de bord assortis d'indicateurs se feront en année 3. (A3).

Un **atelier de suivi** sera réalisé en année 2 afin de faire le point sur les compétences acquises, les outils développés et les stratégies de capitalisation de l'année 3.

### 3.4. Objectif spécifique 3

Le troisième objectif est l'amélioration du **rôle d'interpellation et de plaidoyer du pôle pour la promotion de l'égalité de genre dans la vie publique**. Ceci se fera par la **production de données** d'une part et la création de **synergies de plaidoyer** efficaces d'autre part.

Les résultats attendus pour cet objectif sont :

- Résultat 5 : Des données qualitatives et quantitatives sur la participation des femmes dans l'espace publique sont disponibles pour les observatoires et activistes francophones.
- Résultat 6 : Une campagne de plaidoyer pour la participation des femmes dans la vie publique est menée par les observatoires du projet.

Résultat 5 : L'activité centrale, pour chacun des pays des observatoires membres du projet, consistera à rassembler des documents de références existants sur les femmes et le genre dans la gouvernance. Ceux-ci seront mis en ligne afin de **constituer une bibliothèque virtuelle** sous forme d'un fonds documentaire/bibliographie par région et pays. Ces documents seront fournis par les observatoires partenaires du projet, mais seront complétées par les apports des membres du ROEG et des membres de Genre en Action plus largement. La compilation des outils se fera pendant les trois années du projet. Les informations (accessibles par mots-clefs croisant thématiques et pays) seront mises à disposition des francophones sur le site Observ'actions (A1, 2 et 3).

Le projet vise aussi la **production de données nouvelles, qualitatives et quantitatives, sur la participation des femmes dans chaque pays impliqué dans le projet**. Des groupes de travail contribueront à rassembler ses données à l'aide des outils du projet et dans le but de remplir les indicateurs du tableau de bord (cf.

objectif 2). Ces données feront aussi l'objet d'une analyse critique collective (par les membres du ROEG, de Genre en Action, et d'autres acteurs du genre) qui portera sur une comparaison entre les pays, et les évolutions intra-pays. Ces données seront assemblées pendant les 3 années du projet, et seront progressivement intégrées dans **une base de données francophone** qui sera ouverte en ligne sur le site du projet, renseignant des indicateurs pertinents pour chaque pays. Tout ce processus sera solidement ancré dans les réalités nationales mais aussi dans la mise en œuvre de l'Agenda international post-2015.

Une autre activité consistera à développer, à partir de la base de données et des discussions, **des fiches-pays pour les pays des observatoires** selon un modèle de document unique. Ces fiches incluront des informations relatives aux dynamiques nationales en termes de genre et gouvernance, des discussions relatives aux lois, politiques, programmes, mécanismes, mouvements sociaux et autres processus décisifs, à différents niveaux compléteront les données. Elles seront réalisées, mises en ligne et diffusées. Elles pourront aussi rappeler l'historique, acquis, les retards, stratégies en cours, défis, échéances nationales court/moyen terme, actions des OSC et autres acteurs de cette problématique, documents, bibliographie etc.). Un travail de concertation sera mené avec d'autres institutions travaillant également sur l'établissement de fiches-pays (par exemple l'AFD, l'OCDE/wikigender). Le format des fiches sera pensé dès l'année 1 et affiné en année 2. Les fiches seront finalisées en année 3.

Enfin, les observatoires produiront **des « portraits » de femmes ayant agi ou agissant pour une meilleure égalité des femmes et des hommes dans la vie publique** et représentant des figures exemplaires en termes de participation à la vie publiques et aux sphères décisionnelles (leurs discours, leurs méthodes et les actions réalisées). Ces portraits et « histoires de vie » seront diffusés via les outils du projet, sous forme multimédia (forme écrite, orale ou combinée). Ces « femmes modèles » seront une source d'inspiration pour les jeunes générations.

Toutes les données développées seront fournies en français. Certaines seront en langue locale selon les moyens qui seront disponibles.

Toutes les activités sous le résultat 5 se dérouleront sur un mode virtuel, au sein d'un groupe de travail inter-pays en ligne sous l'animation. Elles s'alimenteront des données fournies à travers les formations-actions sur le terrain (cf. objectif 2), des discussions, mais aussi de rencontres physiques qui auront lieu entre les participant-e-s pendant les ateliers prévus en années 1 et 2.

Résultat 6 : Pour activer le plaidoyer, le projet mettra à profit toutes les autres activités développées. Chaque observatoire préparera un plaidoyer post-2015 aux échelles locale et nationale dans son pays et partagera l'expérience avec les autres observatoires (A1). A un second niveau, les observatoires élaboreront ensemble un plaidoyer collectif « régional » à l'attention des espaces internationaux (avec la possibilité par exemple de participer à la CSW 60) (A2 et 3). Cette campagne ferait appel aux médias relais partenaires du projet.

Au début de la troisième année, **un atelier d'échanges** permettra aux membres de partager leur expériences de plaidoyer dans chaque pays (à plusieurs niveaux et selon les échéances et enjeux du moment) mais, surtout, de développer un plaidoyer collectif francophone. Pour ce faire, les observatoires rédigeront **un document contenant des recommandations de plaidoyer** visant les pays impliqués dans le projet et s'appuyant sur les fiches-pays et les données recueillies. Ces activités se dérouleront sur un mode virtuel, au sein d'un groupe de travail en ligne par pays et inter-pays.

Ces activités se réaliseront en année 3.

#### 4. Stratégie et approche

La stratégie du projet repose sur les différents aspects suivants :

Une construction participative et progressive du projet : une première phase évaluée pendant un atelier à la fin de la première année et qui définira la mise en place d'activités sur les autres années

supplémentaires.

Engagement : Chaque observatoire nommera un point focal pour suivre le travail du pôle et assurer le relais auprès des personnels de sa structure et des autres acteurs du genre dans son pays.

Gouvernance et participation : L'équipe qui animera le pôle en année 1 sera identifiée et proposée par les observatoires, puis lors de la seconde et troisième année par ces deux mêmes personnes conjointement aux trois membres de l'équipe animatrice et aux points focaux qui auront été nommés dans chaque observatoire. Une personne animera principalement le pôle avec deux personnes moins expérimentées en co-animation sur des volets particuliers. L'animateur-trice principal-e de la première année cèdera sa place à l'un des deux co-animateur-trice-s la seconde année tandis qu'un quatrième co-animateur-trice sera incorporé-e dans l'équipe, et ainsi de suite jusqu'à la troisième année.

Formation par les pairs, selon une logique sud-sud : La collaboration entre les observatoires dans une logique de travail sud-sud est un axe essentiel du projet. En effet, les expériences et expertises développées dans les pays sont susceptibles d'enrichir de manière substantielle la démarche du projet.

Approche féministe : L'adoption et l'appropriation de méthodologies féministes dans toutes les activités caractériseront le projet. En effet, au delà de la « simple » prise en compte du genre, le projet travaillera sur des outils de la recherche féministe en reconnaissant la dimension « située » des personnes et de leurs actions et en promouvant l'auto-réflexion des participant-e-s sur leur propre positionnement vis-à-vis de l'égalité de genre. Des principes de solidarité féministe seront appliqués.

Valorisation de l'expertise : Les associations/pôles seront indemnisé-e-s dans leur rôle de facilitation et/ou formation. Cette valorisation économique reconnaît les difficultés économiques qui entravent l'action des observatoires ; Elle contribuera aux ressources propres des organisations.

## **5. Durée et calendrier du projet (cf. chronogramme en annexe)**

Le pôle sera mis en œuvre lors d'une phase pilote de septembre 2014 à septembre 2015. Cette première phase posera les bases du pôle à savoir : création du pôle et définition d'un plan d'action, d'une stratégie et d'un calendrier sur trois ans. Elle comportera en fin de parcours (juillet 2015) une évaluation interne qui permettra de déterminer la pertinence d'une pérennisation du pôle et les modalités de mise en œuvre des deux années supplémentaires.

## **6. Suivi et évaluation**

Une évaluation interne sera réalisée par les observatoires à la fin de la première année de mise en place du pôle. L'équipe d'animation du pôle aura en amont de la rencontre élaboré et diffusé un questionnaire auprès des observatoires du ROEG dont les réponses seront présentées et traitées collectivement lors d'un travail commun avec les participant-e-s de l'atelier (observatoires et autres acteurs du genre présents). Ce dernier permettra aussi de soulever et discuter les questions qui seront apparues quant au (bon) fonctionnement du pôle et à son amélioration et de déterminer sa pérennisation. Devra être alors définie la pertinence (en terme de ressources humaines, de stratégies financières, etc.) d'un portage du projet par un observatoire membre du ROEG et non plus par la seule équipe de Genre en Action ainsi que la pertinence d'intégrer d'autres observatoires issus de l'espace francophone et/ou d'autres sphères linguistiques au cours du projet.

Une évaluation externe aura lieu à la fin de la troisième année.

## **7. Présentation des observatoires partenaires du projet**

Les partenaires et bénéficiaires de ce projet sont des observatoires de l'égalité de genre localisés dans 10

pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, Madagascar, Sénégal, Togo, RDC). Il s'agit de :

- Plateforme pour la Participation des Femmes aux Instances de Décisions (PFID, Bénin) ;
- Observatoire de l'Education et ADEP (Burkina Faso) ;
- Observatoire de l'Intégration de la Dimension Genre et Emploi (IDGE, Burundi) ;
- Réseau de soutien à la participation des femmes en politique /Network for More Women in Politics (NWMP), Gender Lens et Groupe de travail des OSC sur le Genre et les politiques publiques (GTOC) (Cameroun) ;
- Leadafricaines et Observatoire Genre, Parité et Leadership Féminin (GEPALEF) (Côte d'Ivoire) ;
- Rezofankapab (Haïti) ;
- Simiralenta (Madagascar) ;
- Observatoire National de la Parité, (ONP, Sénégal) ;
- Association pour la Promotion et le Développement de la Femme (APDF, Togo) ;
- Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes et la Construction de la paix dans la Région des Grands Lacs (CERED-GL, République Démocratique du Congo)

Ces observatoires principalement issus de la société civile sont membres du Réseau des Observatoires de l'Egalité de Genre animé par Genre en Action depuis 2011, et, dans ce cadre, partenaires actifs dans la mise en œuvre des activités qui ont fondé et permis de développer le ROEG. Les rassembler au sein d'un pôle dédié à un champ d'observation commun pour être mieux formés et développer des stratégies d'action et de plaidoyer communes à plusieurs niveaux d'intervention, entre donc dans la suite logique du ROEG.

Parmi ces observatoires certains possèdent une expertise et une expérience solides de l'observation de la participation et de la représentation des femmes à la vie publique et aux sphères décisionnelles, et l'ont inclus dans leurs domaines d'observation, de collecte et d'analyse de données, voire de veille et d'interpellation. Dans ce pôle, ils joueront un rôle leader de partenaires et seront membres de l'équipe d'animation. C'est le cas de Network for More Women in Politics (NWPN) et Gender Lenses au Cameroun, de Leadafricaines en Côte d'Ivoire, de la PFID au Bénin, et de Simiralenta à Madagascar<sup>11</sup>. Ils contribueront à organiser et conduire les activités au sein du pôle selon le principe d'apprentissage par les pairs dans le cadre des formations par exemple. Les observatoires en gestation ou les moins avancés sur ces questions (Observatoire de l'Education, ADEP, Rezofankapab, GEPALEF, APDF, etc.) bénéficieront ainsi de l'expérience et de l'expertise de leurs pairs comme membres bénéficiaires.

---

<sup>11</sup> NMWP a une expérience importante en sensibilisation, information, formation et *coaching* auprès des femmes qui désirent devenir des actrices politiques (processus électoraux, etc.) mais aussi des médias et des avocats avec qui il a créé des alliances. Leadafricaines a participé à des programmes de plaidoyer et de formation en la matière et rédigé un guide d'appui aux femmes en politique distribué aux femmes membres des partis politiques en Côte d'Ivoire. Simiralenta est membre de la Plateforme des Femmes en Politique de l'océan Indien (P.F.O.I.) qui a formé les candidates aux élections législatives et communales lors de la validation de la stratégie genre et politique. SimiraLenta a une expérience en matière de rédaction de stratégies genre et élections et de renforcement des capacités, etc.

# PÔLE D'OBSERVATION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES A LA VIE PUBLIQUE

Contact

[roeg@genreenaction.net](mailto:roeg@genreenaction.net)

Observatoires de l'Égalité de genre

[www.observatoiresdugenre.com](http://www.observatoiresdugenre.com)

Genre en Action

[www.genreenaction.net](http://www.genreenaction.net)



**ROEG** Réseau des Observatoires  
de l'Égalité de Genre

[www.observatoiresdugenre.com](http://www.observatoiresdugenre.com)

genre  
en ACTION